

# Les Prêts réglementés de la Ville de Paris

## Continuez à habiter Paris en étant propriétaire

### LES PRÊTS RÉGLEMENTÉS DE LA VILLE DE PARIS, C'EST QUOI ?

Les prêts Paris Logement 0 % et Parcours Résidentiel 0 %, sont destinés à favoriser l'accès à la propriété dans Paris des ménages déjà résidant en tant que locataires dans cette ville.

### QUELS SONT SES AVANTAGES ?

- Une offre de financement pour votre premier logement à Paris
- Une offre réservée aux locataires à Paris depuis au moins 1 an
- L'octroi des prêts est soumis à condition de ressources et est lié à composition de la famille
- Une offre cumulable avec le Prêt à Taux Zéro et tous nos autres prêts immobiliers

### QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT PARIS LOGEMENT 0 % ?

Le Prêt Paris Logement 0 % (PPL 0 %) est un prêt à 0 % destiné à financer l'acquisition d'un logement neuf ou ancien, avec ou sans travaux. Ce prêt est soumis à conditions de revenus fonction de la composition du ménage, du prix d'acquisition et de l'apport personnel.

Pour bénéficier d'un PPL 0 %, deux conditions préalables sont nécessaires :

- Le logement doit être situé dans Paris "intra-muros"
- Vous devez y établir votre résidence principale dans l'année de l'achat

Les trois conditions suivantes doivent être réunies :

- Justifier au moment de l'offre de prêt d'un an de résidence à titre principal sur le territoire de Paris<sup>(1)</sup>.
- Ne pas être propriétaire de sa résidence principale au moment de l'achat, ni l'avoir été au cours de l'année civile en cours et des deux années précédentes
- Ne pas disposer de revenus supérieurs à des plafonds de ressources, fonction de la composition du ménage
- **Montant du Prêt Paris Logement 0 % :** - 24 200 € pour une personne seule  
- 39 600 € dans toutes les autres situations

- **Durée :** 180 mois
- **Taux :** 0 % (hors assurance)

<sup>(1)</sup> Certaines catégories de personnes peuvent en bénéficier sans être actuellement locataires sur Paris : Agent de la ville ou du département de Paris, policier de la Préfecture de Police, sapeur-pompier de Paris, personnel soignant de l'APHP, Personne handicapée. Renseignez-vous auprès de votre agence.

### QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT PARCOURS RÉSIDENTIEL 0 % ?

Le Prêt Parcours Résidentiel 0 % (PPR 0 %), de la ville de Paris, est un prêt à 0 % destiné à financer l'achat d'un logement privé, neuf ou ancien, avec ou sans travaux, par un ménage parisien locataire d'un logement social.

Pour bénéficier d'un PPR 0 %, les conditions d'octroi sont identiques à celles du Prêt Paris Logement 0 %.

- **Montant du Prêt Parcours Résidentiel 0 % :** - 27 500 € pour une personne  
- 45 000 € pour deux personnes - 60 000 € pour trois personnes  
- 70 000 € pour quatre personnes - 80 000 € pour 5 personnes ou plus
- **Durée :** 180 mois
- **Taux :** 0 % (hors assurance)

Ces prêts sont cumulables avec le(s) Prêt(s) Epargne Logement et tous les autres prêts de la gamme SBE.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

#### "BON À SAVOIR"

**Vous pouvez choisir la date de prélèvement de vos échéances de prêt.**